



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le treize décembre à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire

Présents : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Pivert, Mmes Coudray, Loisel, M. Destouches, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

Absents excusés : M. Bayon (pouvoir à M. Martin), Mme Chevallier (pouvoir à M. Destouches), MM. Rousseau, Mabrouk.

Secrétaire de séance : M. Destouches

GrDF : remplacement des compteurs gaz.

Délibération n° 2019-57

Après la présentation par GrDF de la mise en place de nouveaux compteurs gaz « Gazpar », le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'intention pour l'installation et l'hébergement de concentrateur de relève gaz.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Délibération n° 2019-58

Approbation à l'unanimité des ajustements budgétaires tels que présenté ci-dessous :

BUDGET COMMUNE : (DM n° 24400-02)	<u>Section de fonctionnement</u> : Article D 615231 : - 3 192 € Article D 657364 : + 3 192 €	
BUDGET ASSAINISSEMENT (DM n° 92700-03)	<u>Section de fonctionnement</u> : Article R 747 : + 3 192 € Chapitre D 023 : + 3 192 €	<u>Section d'investissement</u> : Chapitre R 021 : + 3 192 € Article D 1641 : + 3 192 €

ASSAINISSEMENT : Tarification 2020

Délibération n° 2019-59

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs de l'assainissement à compter du 1^{er} juin 2019 pour une facturation en 2020 :

- Abonnement annuel : 32 €
- Assainissement : 2,97 € le m3.

COMMERCE : autorisation de signature du contrat de location-gérance.

Délibération n° 2019-60

Suite à la résiliation du bail du locataire-gérant, le Conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité à Monsieur le Maire pour recruter un nouveau gérant. Il ajoute que le choix définitif se fera lors d'une Commission Générale.

ANCIENNE SALLE INTERCOMMUNALE DE HOUX achat de la part de Yermenonville par Houx.

Délibération n° 2019-61

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'offre d'achat proposée par la commune de Houx au prix de 10 000 € plus les frais de notaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : création de postes d'agents recenseurs.

Délibération n° 2019-62

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

- de créer deux postes d'agents recenseurs pour la période allant du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.
- De verser à ces agents recenseurs une indemnité forfaitaire de 1 000€ pour les deux agents, somme répartie au prorata du nombre de logements recensés par agent.

BUDGET ASSAINISSEMENT : Décision modificative n° 4 – créances éteintes.

Délibération n° 2019-63

Approbation à l'unanimité des ajustements budgétaires tels que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement :

- Article D 61528 : - 90,00 €
- Article D 6541 : - 500,00 €
- article D 6542 : + 590,00 €

Compte rendus des syndicats et des commissions.

- Commission « Communication et Information »
Monsieur Pivert indique que la parution du « Petit Journal » est prévue fin janvier 2020.
- Commission « Affaires sociales »
Madame Antongiorgi a assisté à l'assemblée générale de l'ADMR.
- Commission « Fêtes et manifestations communales »
La Balade du Père Noël aura lieu le samedi 21 décembre 2019 à partir de 17h00. Départ de l'école Hélène Boucher de Yermenonville.
La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 19h00 au « Rafale ».
- SITREVA
La convention de délégation de service public a été renouvelée avec le groupe Suez.
- CC des Portes Euréliennes d'Ile de France : compétences eau et assainissement au 01/01/2020
Une convention sera signée entre la commune et la CC. La commune devra désigner un correspondant local.
- Syndicat Mixte de la Voise et de ses affluents.
Monsieur Pascal LAYA é été élu nouveau président.

Questions et affaires diverses

- Après 19 ans de service au sein de la commune, Monsieur Jean-Christophe DERACHE a demandé sa mutation. Monsieur Thomas GOUBILY, son remplaçant, commencera le 06 janvier 2020.
- Lecture d'une lettre portant sur la demande d'installation d'un lampadaire rue du Chemin Blanc. Un devis sera demandé au Syndicat « Territoire d'Energie ».

Séance levée à 22 h 15

**Le Maire,
Bernard MARTIN**

INFORMATIONS DIVERSES

INSEE – RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'enquête de recensement sur la commune débutera **le 16 janvier 2020 et se terminera le 15 février 2020.**

Madame Sandrine DORAT (Boigneville) et Madame Chantal MERCIER (Yermenonville) ont été nommées agents recenseurs. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Aux termes de l'article L17 du code électoral, les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin sont déposées au plus tard le sixième vendredi précédant ce scrutin, soit le vendredi 7 février 2020 pour les futures élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Les électeurs peuvent s'inscrire en mairie (se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile) ou déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur le site « service-public.fr ».

FERMETURE ANNUELLE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du lundi 23 décembre 2019 au jeudi 02 janvier 2020.

En cas d'urgence, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou à Messieurs les Adjointes.

FERMETURE ANNUELLE DECHETERIES

Toutes les déchèteries du SITREVA seront fermées durant la période des fêtes de fin d'année du mardi 24 décembre 2019 à 12h45 au mercredi 1^{er} janvier 2020 inclus.

TRAVAUX DECHETERIE DE PIERRES

La déchèterie de Pierres sera fermée du 06 janvier au 02 février 2020. Réouverture le 03 février 2020.

BIBLIOTHÈQUE

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « bibliothèque de Yermenonville » pour suivre les animations et les nouveautés qui nous arrivent tous les deux mois.

Horaires d'ouverture

Le mardi de 16h45 à 18 h 45

Le samedi de 10h30 à 12h30

« **L'Heure du conte** » a lieu le dernier samedi de chaque mois à 11h15 à la bibliothèque.

Monsieur le Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2020.